



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CUNICULTURE

CLUBS DE RACES *Bulletin d'adhésion*

Cotisation club de race – 40,00 € pour 2027

Depuis 2018, seuls les clubs de races officiels adhèrent à la F.F.C (montant de la cotisation fixé à 40€). Les associations généralistes locales et les groupements cunicoles régionaux adhèrent directement à leur Fédération régionale avicole. Les individuels adhèrent aux associations, groupements et/ou clubs de race.

N.B : du fait de leur adhésion à la Fédération, les clubs de race reçoivent les 6 numéros annuels du FFC-INFOS.

Intitulé de l'association :

NOM et Prénom du représentant :

E-mail obligatoire :

O Règlement par virement bancaire

IBAN : FR76 1720 6000 4943 7098 8501 074

BIC : AGRIFRPP872

Indiquer en objet du virement « Adhésion du [Nom de votre club] »

O Règlement par chèque bancaire, à adresser à :

Gaël ZAHNER

5 cité Bruhl - 57700 MARSPICH HAYANGE

Au besoin : 06 21 62 76 90 / e-mail : zahnergael@gmail.com

Chèque à l'ordre de la F.F.C.